Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Denis, le 23 novembre 2018

Le recteur de l'académie de la Réunion

à

Mesdames et messieurs les recteurs d'académie

académie La Réunion

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

OBJET : Mobilité des directeurs adjoints chargés de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de collège. Rentrée scolaire 2019.

PJ : Liste des postes de directeurs adjoints de SEGPA de l'académie de la Réunion.

Rectorat

Division des personnels de l'enseignement primaire
DPEP 1

2018-2019

Affaire suivie par
Jean-Michel PERRIER

Téléphone
02 62 48 11 78
Fax
02 62 48 12 31
Courriel
dpep.secretariat@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis
CEDEX 9

J'ai l'honneur de vous informer que le mouvement des directeurs adjoints chargés de SEGPA de collège de l'académie de la Réunion aura lieu fin mai 2019.

Je vous précise la vacance de trois postes de directeurs adjoints chargés de SEGPA de collège à la rentrée prochaine :

- SEGPA du collège La Montagne (9741097Z) St Denis
- SEGPA du collège Hubert Delisle (9740814S) St Benoit (REP+)
- SEGPA du collège Les Trois Mares (0786L) Le Tampon

Tous les autres postes de direction de SEGPA sont susceptibles d'êtres vacants.

L'affectation sur un poste de directeur adjoint de SEGPA en collège REP+ sera soumise à l'avis de l'IEN-ASH en charge des SEGPA. Les candidats prendront contact avec l'IEN-ASH au 02 62 92 99 30. (décalage horaire : + 3H00)

Les demandes de mutation présentées par les personnels en fonction dans votre académie seront transmises sous le présent timbre pour le 30 mars 2019, revêtues de votre avis et accompagnées d'une fiche de synthèse à jour.

Les demandes pourront être établies sur les imprimés utilisés dans votre académie. Les intéressés indiqueront le nom des différentes académies pour lesquelles ils postulent et en préciseront l'ordre.

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général adjoint

Pierre Olivier SEMPERE

Liste des postes de SEGPA (situation en septembre 2019)

DEPARTEMENT	ETABLISSEMENTS		
974 – REUNION	SEGPA du collège Ligne des Bambous (1347W) St Pierre		
	SEGPA du collège La Montagne (1097Z) La Montagne		**Poste vacant**
	SEGPA du collège Jean Albany (0950P) La Possession		
	SEGPA du collège Joseph Hubert (0850F) St Joseph		
	SEGPA du collège Célimène Gaudieux (0849E) La Saline	REP+	
	SEGPA du collège H. Foucque (0949N) St Suzanne		
	SEGPA du collège M. de Labourdonnais (0918E) Ste Clotilde	REP+	
	SEGPA du collège Trois Mares (0786L) Le Tampon		**Poste libéré / retraite**
	SEGPA du collège Jules Solesse (0650N) BdN - St Paul		
	SEGPA du collège Hubert Delisle (0814S) St Benoit	**REP+**	**Poste libéré / retraite**
	SEGPA du collège Hégésippe Hoarau (0989G) St Louis		
	SEGPA du collège l'Oasis (0785K) Le Port	REP+	
	SEGPA du collège Mille Roches (0765N) St André	REP+	
	SEGPA du collège Auguste Lacaussade (0925M) Salazie		
	SEGPA du collège Jean D'Esme (0848D) Ste Marie		
	SEGPA du collège Les deux canons (0649M) Ste Clotilde	REP+	
	SEGPA du collège Montgaillard (0775Z) St Denis	REP+	
	SEGPA du collège Les Alizés (1389S) St Denis		
	SEGPA du collège Les Aigrettes (0806H) St Gilles les B.		
	SEGPA du collège Paul Hermann (0861T) St Pierre	REP+	
	SEGPA du collège Terre Sainte (0071J) St Pierre	REP+	
	SEGPA du collège Terrain Fleury (0653S) Le Tampon		
	SEGPA du collège Jean Letoullec (1314K) Le Port	REP+	
	SEGPA du collège Pointe des Châteaux (0073L) St Leu		
	SEGPA du collège Plateau Goyaves (0906S) St Louis	REP+	

Possibilité de se porter candidat(e) sur un vœu géographique : « tout poste de directeur(trice) adjoint(e) chargé(e) de SEGPA de l'académie de la Réunion »